



## Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

**« Persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sud-Est de la Mauritanie et dans les zones de conflits du Tchad, du Niger, du Nigeria, du Burkina Faso et du Mali » malgré des productions agricoles globalement satisfaisantes**

Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC de mars, ont validé les résultats définitifs de la campagne agricole 2018-2019 et examiné la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest»

Les participants à la concertation technique régionale sur la validation des résultats définitifs de la campagne agricole 2018-19 et la situation alimentaire et nutritionnelle, tenue à Azalai Hôtel de la Plage de Cotonou au Bénin, du 27 au 29 mars 2019, font la déclaration suivante :

- 1.** Les tendances des bonnes productions agricoles annoncées en novembre 2018 à Abidjan au titre de la campagne agricole 2018-2019 se confirment excepté au Cap Vert. En effet, les productions céréalières de la région estimées à 73,2 millions de tonnes, sont en hausse de 6.6% et 17.7% comparées respectivement à celles de la campagne 2017-2018 et à la moyenne des cinq dernières années. Toutefois, des baisses sont enregistrées en Gambie (-24,3%) et Sierra Léone (-15,7%) comparée à la campagne précédente. S'agissant des tubercules, les productions établies à 185 millions de tonnes, sont en hausse de 3,3% par rapport à la campagne 2017-18 et de 19,9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Quant aux légumineuses et oléagineux avec 26,4 millions de tonnes, les productions sont en hausse de 6 et 30% respectivement comparées à celles de l'année dernière et à la moyenne quinquennale.
- 2.** La situation pastorale est caractérisée dans la l'ensemble par la bonne disponibilité des ressources fourragères mais, difficilement accessibles dans certaines zones du Niger, du Burkina Faso, du Mali et du Tchad où sévit l'insécurité civile. Cela a entraîné de fortes concentrations de troupeaux d'animaux dans les enclaves pastorales et les réserves naturelles où des risques d'épizooties sont à craindre. Par contre, dans certaines zones de la Mauritanie et du Sénégal, ces ressources sont épuisées ou quasi-inexistantes.
- 3.** Les marchés agricoles sont dans l'ensemble bien approvisionnés du fait de la bonne production agricole enregistrée dans la région. Les prix des principales céréales sont globalement en baisse comparativement à l'année dernière pour les céréales locales et similaires à la moyenne quinquennale à la même période. Toutefois, des hausses de prix significatives sont actuellement observées en Sierra Léone (22%), en Mauritanie (20%) et au Liberia (22%) où les taux d'inflations sont les plus élevés comparativement aux autres pays de la région. Les prix des produits de rente et des tubercules, sont légèrement supérieurs à la moyenne quinquennale ; par conséquent, les termes de l'échange produits de rente contre céréales se sont améliorés. En perspectives, dans les mois à venir, les prix des principales denrées de base notamment ceux des céréales connaîtront une hausse saisonnière normale, mais resteront toutefois proches de la valeur moyenne couramment observée. Ces hausses de prix seraient plus accentuées dans les zones menacées par l'insécurité civile jusqu'à la prochaine soudure.

**4.** Les prix du bétail sont stables dans l'ensemble comparativement à ceux de l'année dernière et la moyenne des cinq dernières années surtout pour les petits ruminants. Des baisses sont cependant observées au Tchad en raison de la perturbation des marchés à bétail occasionnée par la tension sécuritaire persistante dans la zone du Lac Tchad et en Lybie. Toutefois, avec la baisse des prix des céréales les termes de l'échanges bétail contre céréales se sont nettement améliorés en faveur des éleveurs exceptés dans certains zones de conflits (Centre et Nord du Mali et du Niger).

**5.** La situation nutritionnelle reste préoccupante dans la région en dépit des efforts déployés par les Etats et leurs partenaires pour réduire les prévalences de la malnutrition aigüe globale (MAG). Les dernières enquêtes de quelques pays révèlent des taux dépassant le seuil d'urgence (>15%), et d'alerte (>10%) dans plusieurs zones, pour la plupart situées au Tchad, au Nord-est du Nigéria, au Niger, et en Mauritanie, au Burkina Faso, en Gambie, au Mali et au Sénégal. La réponse globale apportée en 2018, notamment avec la contribution des différents secteurs incluant les mesures de traitement, de prévention et de protection sociale, confirme l'efficacité d'une démarche multisectorielle qui mérite d'être mise à l'échelle.

**6.** Les analyses du Cadre Harmonisé conduites dans l'ensemble des pays du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA, révèlent une persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle notamment au Centre et au Sud-Est de la Mauritanie et dans les zones de conflits (Nord et Ouest du Tchad, Est et Ouest du Niger, Nord-Est du Nigeria, Est et Nord du Burkina Faso, Centre et Nord du Mali) en raison de la dégradation des conditions d'accès à l'alimentation et de l'érosion des moyens d'existence des ménages. Ainsi, dans l'ensemble des 17 pays pour la période courante qui va de mars à mai 2019, les résultats de l'analyse font apparaître environ 4,8 millions de personnes ont été identifiées en phase crise à pire de l'insécurité alimentaire dont 2,04 millions au Nigeria. Parmi elles, 140 000 personnes sont en phase d'urgence réparties au Nigéria (92 000), au Niger (19 000), en Mauritanie (11 000), au Tchad (7 000), au Mali (6 000) et au Burkina Faso (5 000). Si les mesures appropriées ne sont pas prises d'ici la période de soudure (juin-août), la situation alimentaire et nutritionnelle de la région pourrait se dégrader en raison surtout de la recrudescence des conflits armés et communautaires et concerner près de 9,7 millions de personnes dont 450 000 en phase d'urgence réparties principalement au Nigéria (308 000), en Mauritanie (41 000), au Niger (30 000), au Burkina Faso (26 000), au Mali (24 000) et au Tchad (22 000). Par ailleurs, l'analyse du Cadre Harmonisé réalisée au Cameroun sur 40 zones des régions du Nord, Extrême Nord, Ouest et Sud-Ouest, Nord-Ouest, Adamawa et Est, fait ressortir que sur un total de 15,5 millions de personnes, près de 1 million sont en phase crise et 75 000 personnes en situation d'urgence.

**7. Au vu de tout ce qui précède, la réunion fait les recommandations suivantes :**

**A l'endroit des Etats :**

- **Prendre les mesures vigoureuses (politiques, sociales et économiques) s'attaquant aux causes profondes du mal, afin de mettre fin à la résurgence des conflits communautaires, sources de déstabilisation et de fragilisation des moyens d'existence des populations des zones affectées ;**
- **Accélérer la mise en œuvre des plans nationaux de réponses: i) pour assister les populations en phases crise et d'urgence alimentaire et nutritionnelle dans les pays du Sahel avec une attention particulière aux couches les plus vulnérables (enfants en bas âge et les femmes enceintes et allaitantes) ; ii) pour protéger les moyens d'existence des communautés pastorales et agro-pastorales sous pression en mettant l'accent sur l'approvisionnement en aliments pour bétail ;**
- **Maintenir la veille et la surveillance des maladies de la fièvre aphteuse sur les petits ruminants et de «Gourme» sur les ânes notamment au Niger, au Burkina Faso et au Mali ;**
- **S'investir dans la mobilisation des ressources pour le financement des opérations de collecte des données nécessaires aux analyses de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers les cycles du Cadre Harmonisé ;**
- **Instituer des séances de restitution nationale des conclusions et recommandations des travaux des réunions du PREGEC de mars et de novembre, en vue de renforcer le consensus et la transparence en matière de publication de l'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle conformément aux principes de la Charte PREGEC ;**
- **Poursuivre et renforcer la veille informationnelle sur la propagation de la chenille légionnaire ;**
- **Privilégier dans la lutte contre la malnutrition, les réponses nationales comportant une dimension centrée spécifiquement sur les jeunes enfants et les femmes comme cibles principales, et particulièrement la facilitation à l'accès aux farines infantiles locales fortifiées ;**
- **Mobiliser les ressources financières nécessaires pour accélérer la mise à l'échelle d'approches multisectorielles de nutrition associant mesures de traitement, de prévention et de protection sociale.**



## A l'endroit du CILSS :

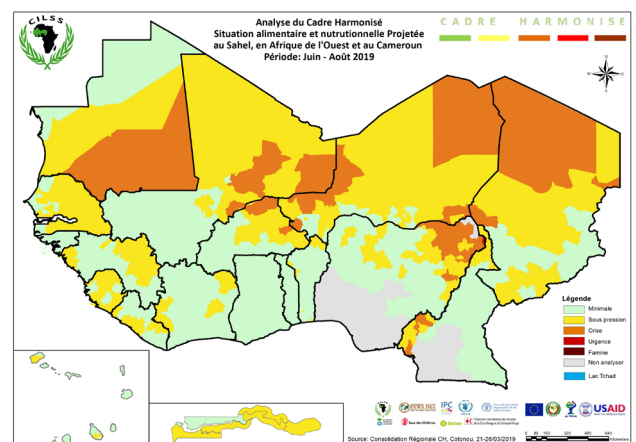
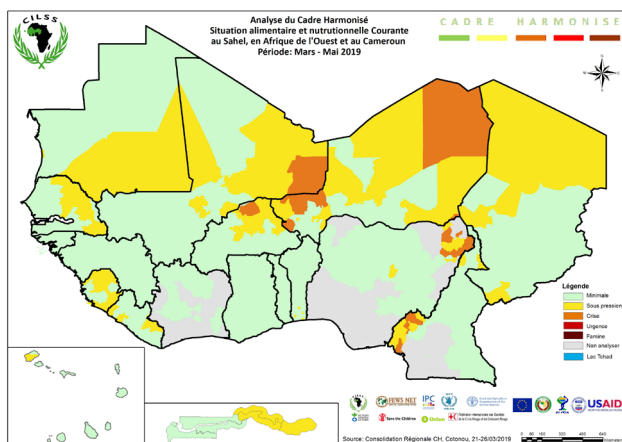
- Valoriser et privilégier davantage les expertises nationales dans le cadre de ses appuis aux pays et au renforcement de leurs capacités ;
- Poursuivre et renforcer les activités de formation au profit : i) des membres des cellules nationales dans la maîtrise de l'approche analytique du Cadre Harmonisé et l'utilisation de ses outils ; ii) des cadres nationaux sur l'établissement des bilans céréalier et alimentaire en collaboration avec la FAO ;
- Mener en collaboration avec ses partenaires des investigations requises pour une meilleure caractérisation de la maladie de « Gourme » et la mise en œuvre des moyens de lutte ;
- Réaliser une étude sur l'efficacité des réponses et interventions d'urgence dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest au regard des montants sans cesse croissants mobilisés chaque année pour leur mise en œuvre au détriment des actions de développement.

## A l'endroit des partenaires :

- Soutenir les efforts des gouvernements des Etats dans la lutte contre l'insécurité civile persistante dans certaines zones du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Nigeria et du Tchad.
- Accompagner les États dans la mise en œuvre rapide de leurs plans de réponses ;

Fait à Cotonou, le 29 mars 2019

## La réunion



Phase 1 Minimale	Phase 2 Sous pression	Phase 3 Crise	Phase 4 Urgence	Phase 5 Famine
<p>Au moins quatre ménages sur cinq sont capables de couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation inhabituelles, ni dépendre de l'aide humanitaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale mais incapable de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires considérables et malnutrition aiguë à des taux élevés ou supérieurs à la normale ; ou marginalement capable de couvrir le minimum de ses besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire.</p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone se trouve dans la situation suivante ou pire : des déficits alimentaires extrêmes, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; <b>OU</b> <b>une perte extrême des avoirs relatifs aux moyens d'existence, ce qui entraînera des déficits de consommation alimentaire à court terme.</b></p>	<p>Même avec l'aide humanitaire, au moins un ménage sur cinq dans la zone a un déficit complet en alimentation et/ou autres besoins de base et est clairement exposé à l'inanition, à la mort et au dénuement. (À noter, les preuves pour les trois critères de consommation alimentaire, l'émaciation, et le TBM sont requises pour classifier en famine).</p>

